



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 1820

Texte de la question

RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Patrick Roy, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. *(Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe UMP.)*

Je vous en prie, mes chers collègues, montrez à M. Roy combien vous êtes tolérants.

M. Patrick Roy. Monsieur le ministre des relations sociales, en cette fin d'année 2009, où le pouvoir d'achat est gelé, je voudrais vous parler de la situation dramatique des Français qui perçoivent une petite retraite.

Chez moi, dans le Denaisis, l'Ostrevant, le Valenciennois, je rencontre de plus en plus de retraités accablés, angoissés et révoltés. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Comme vous connaissez mieux les nantis du Fouquet's que la pauvreté en France, je vais vous faire part de ce que me disent ces retraités. *(Mêmes mouvements.)*

Je rencontre un de ces couples il y a quelques jours. Ils ont 850 euros par mois. Ils me montrent leur budget : 120 euros pour le gaz, 60 pour l'électricité. Il reste 670 euros. Ils dépensent encore 30 euros pour l'eau, 30 pour le téléphone, 150 pour la mutuelle et tous les frais de santé de moins en moins remboursés, hélas ! Il reste 460 euros. Encore quelques autres dépenses obligatoires pour 140 euros : vêtements, assurances, réparations, transports, taxes diverses. Après le règlement du loyer pour 140 euros, il reste 180 euros. Bonne nouvelle néanmoins pour eux : ils ne dépensent rien en essence. Il y a longtemps qu'ils n'ont plus de voiture. Il reste donc chaque jour, pour se nourrir ; 3 euros pour madame, 3 euros pour monsieur. Ce n'est pas beaucoup.

Alors, monsieur le ministre, ma demande n'est pas stupide. *(" Non ! " sur les bancs du groupe UMP.)* Puisque vous chantez avec vos amis qu'" ensemble on peut changer le monde ", eh bien prouvez-le ! Pour Noël, aux pieds des sapins des retraités, pour être un bon papa, n'oubliez pas leurs petits souliers ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Xavier Darcos, *ministre du travail des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.* Monsieur le député, qui, dans cet hémicycle, défend les retraités ? *(" C'est nous ! " sur les bancs du groupe SRC.)* Puis-je vous rappeler que c'est notre majorité qui a fixé la revalorisation des retraites au 1er avril, sans attendre le 1er janvier prochain ? *(" C'est faux ! " sur les bancs du groupe SRC.)* C'est elle qui a augmenté le minimum vieillesse de 44 euros par mois. Au total, il sera revalorisé de 25% d'ici à 2012. Qui a porté le taux de réversion de 54% à 60%, ce qui se traduit pour 630 000 veuves et veufs par un gain moyen de 317 euros pour 2010 ? *(" C'est nous ! " sur les bancs du groupe UMP.)* Qui s'est engagé à revaloriser les pensions de retraites des agriculteurs et de leurs veuves ? *(" C'est nous ! " sur les bancs du groupe UMP.)* De ce fait, 199 000 retraités perçoivent aujourd'hui 350 euros et plus.

Je vous rappelle, puisque c'est Noël, que toutes ces mesures, notamment celles qui touchent à la question des retraites, ont été prises par le gouvernement de François Fillon ou ceux de notre majorité, et que le groupe socialiste n'en a jamais voté aucune. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Vous avez parlé du Fouquet's, monsieur Roy. Je ne connais pas cet établissement, mais je connais les petits restaurants du Sud-Ouest où l'on mange fort bien. Je vous invite à y venir. Les habitants de cette région vous le

diront : ils savent très bien qui s'occupe vraiment d'eux ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1820

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 décembre 2009